Fonds de Reconstruction d'Haïti
Fonds pour le redressement, la reconstruction et le développement d'Haïti

REUNION DU COMITE DE PILOTAGE 4/2010[1]

PROCES-VERBAL

1. La quatrième réunion du Comité de Pilotage (CP) du Fonds pour la Reconstruction d'Haïti (FRH) a eu lieu le 15 décembre 2010 à la MINUSTAH log base, Port-au-Prince par vidéoconférence avec le bureau de la Banque Mondiale à Saint-Domingue (voir annexe 1 pour une liste des membres et observateurs). L'objectif principal de la réunion était d'examiner les demandes de financement soumis pour financement au FRH par la Commission Intérimaire pour la Reconstruction d'Haïti (CIRH). Les autres questions à l'ordre du jour étaient la nouvelle Stratégie pour la CIRH pour le FRHF, le financement ciblé des donateurs, et le Rapport Semestriel du FRH. En outre, le fiduciaire, le Secrétariat du FRH et chacune des Entités Partenaires a brièvement fait le point sur les activités menées depuis la dernière réunion du CP. L'ordre de la réunion est détaillé à l'annexe 2 du présent procès-verbal.

Bienvenue par le Président

2. Le Président, M. Ronald Baudin, Ministre des Finances, a accueilli tous les participants à la quatrième réunion du CP du FRH. Il a exprimé son regret qu'en raison de la situation politique actuelle les membres du Comité de Pilotage ne pouvaient pas tous se réunir à Port-au-Prince et a espéré que ce serait la dernière fois qu'une réunion aurait lieu à l'extérieur d'Haïti. Le président a remercié la Banque Mondiale et l'ONU pour avoir mis leurs bureaux à la disposition du CP pour la réunion. Il a également exprimé ses remerciements à tous les donateurs qui ont déjà transféré leurs contributions au Fonds et a salué les actuels et nouveaux bailleurs de fonds qui souhaitent faire de nouvelles contributions au FRH. En particulier, il remercié le Canada, la Norvège et les États-Unis qui ont indiqué qu'ils fourniront des contributions supplémentaires au Fonds.

3. L'agenda proposé pour la réunion a été adopté (voir Annexe 2).

Approbation des minutes de la réunion du 7 octobre 2010

4. Le Procès-verbal de la Troisième Réunion du Comité de Pilotage du FRH qui s'est tenue le 7 Octobre 2010 a été soumis à l'approbation du CP. Le Président a indiqué que le procès-verbal indiquait par erreur un écart de financement important pour les salaires des employés publics et une demande du Ministère pour un appui budgétaire des États-Unis pour combler cette lacune. De ce fait, le Ministre a demandé que les deux premières phrases de la page 3 du procès-verbal de la réunion du 7 octobre du CP soient modifiées comme suit: «Le Ministre des Finances a noté que le gouvernement était en mesure de payer les salaires des employés du secteur public et a demandé si l'appui budgétaire des États-Unis

[1] Tel qu'approuvé par le Comité de Pilotage le 1 Mars, 2011

pourraient être utilisés à d'autres fins. "Il a été convenu d'apporter la modification demandée dans le procès-verbal.

5. Le Brésil a noté que l'adoption des Principes Directeurs d'Allocation Financière n'a pas été reflétée dans le procès-verbal et que le document doit être joint au procès-verbal en annexe. Le représentant du Secrétariat du FRH a expliqué que les Principes Directeurs d'Allocation Financière n'ont pas été adoptés. Il a expliqué qu'en raison de difficultés de communications à ce moment précis, le Secrétariat du FRH avait compris à tort qu'il y avait un consensus au sein du gouvernement sur l'adoption des Principes Directeurs d'Allocation Financière. Le représentant du Secrétariat du FRH a ensuite expliqué que les questions soulevées par le Brésil à la dernière réunion a eu deux effets très importants - l'un a été l'élaboration de la stratégie qui a été présenté lors de la réunion de la CIRH en date du 14 décembre, qui a également souligné le besoin de fonds pour l'avenir , et l'autre a été l'attitude résolue de la CIRH et du gouvernement de décourager le financement ciblé des donateurs.

6. Le Président a expliqué qu'il comprenait la position du Brésil, mais, si de nombreux donateurs ciblent leurs contributions, la CIRH et le FRH seraient dépossédés de leurs rôles. Si les fonds sont non-ciblés, ils pourraient être utilisés par la CIRH pour les activités prioritaires les plus urgentes. Le Président a confirmé qu'à la suite d'une rencontre entre Gabriel Verret, Josef Leitmann et Alexandre Abrantes, il a été décidé qu'une lettre signée par le Président du Fonds et les Co-Présidents de la CIRH abordant la question du financement ciblé serait envoyé aux donateurs et que Le Premier ministre avait l'intention de discuter avec les donateurs, et en particulier discuter avec le Ministère Brésilien des Affaires Etrangères, dans l'espoir que ceci pourrait inverser la tendance au financement ciblé. En outre, le Président discutera personnellement de la question avec l'ambassadeur du Brésil en Haïti.

7. Le Représentant du Brésil a souligné que la dernière correspondance qu'il avait reçue du Secrétariat du FRH sur les Principes Directeurs d'Allocation Financière était datée du 22 octobre, confirmant que, suite à la fin de la période de non-objection, et après avoir contacté le Président, le CP du FRH avait approuvé la mise en réserve de 30 millions de dollars pour les trois projets dans le Département du Sud et l'adoption des Principes Directeurs d'Allocation Financière. Le Représentant a informé le CP qu'il ne serait donc pas en mesure d'adopter le procès-verbal ou d'approuver quoi que ce soit vu que le gouvernement brésilien doit être dûment informé de tout changement

8. Le Représentant du Secrétariat du FRH a noté que ne pas approuver le procès-verbal aurait un impact sur l'approbation des trois projets qui avaient été soumis pour financement au CP à la Réunion du 7 octobre ainsi que la performance globale du Fonds au cours de ses six premiers mois. Il a été suggéré de ne pas approuver le procès-verbal en ce moment, mais de les approuver à une date ultérieure dans les prochaines semaines une fois que les observations du Gouvernement du Brésil pourraient être incorporées. Le Représentant de la Norvège a demandé de ne pas attendre la prochaine réunion pour l'approbation du procès-verbal, mais de le faire dans l'intervalle.

9. Le Représentant du Canada a demandé si un effort a été fait pour contacter le CP lorsque la stratégie de financement a été escamotée. Le Secrétariat du FRH a expliqué que l'intention avait été de le communiquer au CP par une lettre des Co-présidents et du Président du CP du FRH. Malheureusement, ceci n'a pas été fait et le Secrétariat ne pouvait pas communiquer ce changement à l'avance au Ministre. La lettre devrait être envoyée dans les prochains jours. Il ya une stratégie claire du

GoH en ce qui a trait au financement en provenance du FRH et il doit y avoir une discussion bilatérale entre le GoH et le GoB

10. Le Représentant du Brésil a souligné l'importance de la transparence et qu'en tant que membre de la CP ne peut venir à une réunion sans être pleinement informé étant donné l'intérêt de haut niveau du Brésil et que les décisions ne peuvent pas être prises unilatéralement. Le Brésil estime que le Fonds mérite d'être soutenu et voulu servir d'exemple en apportant une contribution non-ciblée. Le Brésil aurait pu faire comme tant d'autres pays, mais a agi autrement. Les membres du Comité de Pilotage ne peuvent travailler ensemble s'ils ne sont pas informés et le Gouvernement brésilien au plus haut niveau doit être informé que le CP a été mal informé.

11. Le Représentant du Canada a proposé de modifier le procès-verbal en conservant les deux premières phrases du dernier paragraphe de la page 5 du procès-verbal et de réviser les deux phrases suivantes en déclarant que le Comité n'était pas en mesure de parvenir à un accord sur les projets et la Note de Stratégie de Financement. En faisant cette révision, le procès-verbal pourrait être approuvés immédiatement. Le Brésil a accepté la modification proposée, mais la Norvège a exprimé sa grande inquiétude que ne pas approuver ces projets signifierait un recul de plusieurs mois.

12. Le Représentant du Secrétariat du FRH a ajouté que les projets pourraient être remis en circulation pour non-objection sur une durée de cinq jours, ce qui signifierait un retard de quelques semaines en lieu et place de mois. Toutefois, le représentant de la Norvège a objecté que même un délai de quelques semaines était inacceptable. En outre, il a été noté que le fait de ne pas approuver les trois projets aurait un impact significatif sur le rendement du Fonds aux yeux du public et des bailleurs de fonds le potentiel.

13. Le représentant du Secrétariat a noté qu'il devrait y avoir une discussion bilatérale entre le GoH et le GoB. La question a été soulevée de savoir quand cette discussion pourrait avoir lieu. Le Ministre a répondu qu'il pouvait communiquer avec l'Ambassadeur du Brésil à tout moment, mais qu'il était incertain quant au moment où le Premier Ministre sera disponible pour contacter le Ministre brésilien des Affaires Etrangères. Le représentant du Brésil a convenu que c'était une très bonne idée que le Gouvernement haïtien et le Gouvernement du Brésil discute, et ce aux plus hauts niveaux. Le représentant du Secrétariat du FRH a suggéré que l'une des options serait de laisser le procès-verbal de côté et de permettre aux discussions bilatérales d'avoir lieur dans l'espoir que le procès-verbal pourrait être approuvé dans les prochains jours. Le représentant des États-Unis a exprimé sa compréhension des frustrations, mais a souligné la nécessité d'aller de l'avant.

14. Le représentant du Secrétariat du FRH a indiqué que le Brésil a envoyé une lettre « preferencing »et a suggéré que, dans le procès-verbal, le Gouvernement haïtien pourrait reconnaître la réception de la lettre de «preferencing » et reconnaître la demande du Brésil de mettre de côté 40 millions de dollars dans l'attente de la résolution de la question du « preferencing ». Le représentant du Brésil a suggéré que la question du « preferencing »pourrait être débattue d'abord vu que le Directeur Exécutif de la CIRH avait donné l'impression à la réunion de la CIRH de la veille qu'aucun

« preferencing » ne serait accepté et qu'il y aurait probablement plus de soutien parmi les membres du Comité pour la position du Brésil.

15. Le Représentant du Canada, notant que le Canada a été membre votant à ne pas avoir ciblé sa contribution, a déclaré qu'un consensus sur la question du « preferencing » ne serait probablement pas atteint lors de la réunion et que ce débat ne devrait pas retarder les trois projets. Le Secrétariat du FRH a suggéré d'avancer avec la réunion et qu'entre temps, le secrétariat préparerait un texte à proposer pour le procès-verbal de la Troisième Réunion du Comité de Pilotage.

16. Le Secrétariat a ensuite proposé le libellé suivant pour être inclus dans le procès-verbal: «En réponse à la lettre envoyée par le Gouvernement du Brésil au Comité de Pilotage (voir annexe 4), 40 millions de dollars seront mis de côté pour une proposition éventuelle du barrage 4C de l'Artibonite. Le Comité de Pilotage prendra en considération le résultat des discussions entre le Gouvernement d'Haïti et la communauté internationale sur le « preferencing ». "Le langage concernant l'approbation des trois projets devraient être retenus. Le Brésil approuve le libellé proposé. Le Président a confirmé que tous les membres du Comité étaient d'accord. **DÉCISION**: Le procès-verbal du CP du 7 octobre serait révisé en remplaçant les deux phrases suivantes "Une Note de Stratégie de Financement sera établie par le Secrétariat du Fonds. Le Président a ensuite autorisé une période additionnelle de cinq jours ouvrables pour examen des projets (jusqu'à jeudi 21 octobre) et a retiré la Note de Stratégie de Financement (maintenant appelé Principes Directeurs d'Allocation Financière) de l'examen. "avec le texte suivant: « En réponse à la lettre envoyée par le Gouvernement du Brésil au Comité de Pilotage (voir annexe 4), 40 millions de dollars seront mis de côté pour une proposition éventuelle d'un barrage 4C pour l'Artibonite. Le Comité de Pilotage prendra en considération le résultat des discussions entre le Gouvernement d'Haïti et la communauté internationale sur le « preferencing ». "Le reste du paragraphe ne serait pas révisée.

17. Le procès-verbal de la réunion du 7 octobre a été adopté avec ces révision.

Remarques du Représentant de la CIRH

18. Le Président a demandé au Représentant de la CIRH de faire un résumé de la Stratégie de la CIRH qui avait été présenté à la réunion du Conseil de la CIHR le 14 décembre. Le Directeur Exécutif de la CIRH n'a pu être présent à la réunion, du fait d'un voyage innatendu avec le Co-Président Clinton à destination d'Haïti et n'a pu se faire représenter (M. Pierre Nadji était présent en tant qu'observateur de la CIRH mais ne s'est pas exprimé). Le représentant du Secrétariat du FRH a proposé de fournir un bref résumé de la stratégie de la CIRH pour le FRH. Il a expliqué que lors de la réunion de la Commission, il avait été mis en évidence par le Directeur Exécutif qu'une somme importante a été acheminée par l'intermédiaire du FRH, mais que le « preferencing » n'avait pas offert aucune flexibilité dans l'utilisation des fonds. La stratégie de la CIRH a donc proposé que, US 1,5 milliard de dollars du solde non affecté des fonds promis par des donateurs, 50 pour cent doit être acheminée par le Fonds et utilisé pour combler les lacunes de financement dans les huit secteurs prioritaires identifiés par la CIRH. Le représentant du Secrétariat du FRH a noté que le Secrétariat n'avait pas été consulté sur la stratégie proposée. Le

représentant de la France a ajouté que le Président Clinton n'avait pas donné l'opportunité de discuter ou d'approuver la stratégie lors de la réunion de la Commission de la CIRH.

19. Le Président a demandé les commentaires des membres du Comité sur la stratégie. Le représentant du Canada a de nouveau souligné la frustration exprimée par le représentant de la CIRH vis-à-vis de du ciblage de fonds. À cet égard, il a proposé d'encadrer la discussion sur le « preferencing » en gardant à l'esprit trois types de « preferencing »: l'appui budgétaire (i) - le Fonds est un instrument d'appui budgétaire par ligne de dépense et il est dans l'intérêt du Gouvernement haïtien d'avoir une idée stratégique claire à ce sujet; (ii) les préférences qui répondent directement à des stratégies qui émises pare la CIRH, et (iii) d'autres préférences et des projets qui ne sont pas dans la liste prioritaire de la CIRH. Il a noté que la demande aux donateurs de contribuer 50 pour cent des ressources non affectées au Fonds entraînerait un retard dans l'avancement des projets qui sont déjà en cours de préparation et que, pour la plupart des bailleurs de fonds, il faudrait revenir à leurs cabinets ou des parlements pour accroître la contributions au FRH, qui est processus long et dont on ne peut prédire l'issue. Il a ajouté que les stratégies sectorielles présentées par la CIRH serait d'aider les donateurs à canaliser le financement bilatéral pour les interventions prioritaires.

20. Le représentant de la Banque Mondiale a réaffirmé qu'il n'y avait pas d'affectation de fonds lors de la signature des Accords Administratifs par les donateurs et que les lettres de « preferencing » ne constituent pas un engagement officiel ou de garantie. Le CP est libre d'utiliser les fonds dans un but différent. La plupart des fonds devrait être déliée, mais il est entendu que, dans certains cas, les parlements sont impliqués et imposent des limitations. Le représentant français a ajouté que presque toutes les activités ciblées s'insèreraient dans les huit domaines prioritaires identifiés par la CIRH. Les donateurs pourraient identifier les secteurs, par opposition à des projets spécifiques ou d'appui budgétaire par objet de dépense. Le Président a partagé l'avis du représentant français sur l'appui budgétaire et le non-ciblage du financement des investissements. Le représentant des États-Unis a déclaré que le Congrès Américain s'attend à ce que certaines contributions aillent à des secteurs spécifiques et qu'ils avaient à travailler en tenant compte de cette contrainte, tout en notant l'importance à ce que les donateurs alignent leurs fonds avec les priorités de la CIRH.

Brèves Mises à jour

21. Le Président a avancé dans l'ordre du jour en proposant de discuter du prochain point et a invité l'Administrateur Fiduciaire a faire la présentation de la mise à jour de la situation du Fonds.

22. ***Administrateur Fiduciaire –***L'Administrateur Fiduciaire a présenté une mise à jour sur la situation financière du Fonds au 30 novembre 2010. Se référant aux tableaux dans le rapport de l'Administrateur Fiduciaire qui a été distribué à l'avance au CP, le représentant a informé le CP que des Accords Administratifs et des arrangements ont été signés avec onze donateurs et que toutes les contributions ont été reçues. En plus de ces contributions effectives, l'administrateur fiduciaire est également en communication active avec des donateurs qui sont intéressés à contribuer, à savoir la Lettonie pour LVL 33.000 (US eq $. 65.000), de l'Irlande pour 1 million €, de la Finlande pour € 700 000,

et le Japon pour 30 $ US de dollars. Une contribution de US 2 millions de dollars du Fonds pour la Construction de la Paix et de l'État, administré par la Banque Mondiale, devait également être reçue dans les prochains jours. Le fiduciaire fait également le suivi avec d'autres donateurs, y compris la CE pour une contribution équivalent à 30 millions de dollars. Au début d'octobre, la CE a reçu l'Accord Administratif en la forme approuvée par les donateurs du FRH. Dès lors, la Banque Mondiale et les équipes juridiques de la CE ont été en discussion. Le tableau 2 du rapport du fiduciaire présente les décisions de financement cumulatif. Le total des fonds alloués à ce jour s'élève à 91 millions de dollars. le Tableau 3 du rapport fiduciaire présente à combien s'élève le financement disponible. Avec les contributions reçues de 265 millions de dollars et des allocations de US $ 91 millions, US $ 174 000 000 étaient disponibles pour les décisions futures de financement. Au 30 Novembre, US $ 26 millions ont été transférés à des entités partenaires, dont 25 millions de dollars pour des projets et 1,59 $ US pour le budget administratif due Secrétariat et de l'Administrateur Fiduciaire. Depuis le 30 novembre, les accords de transfert ont été conclus avec tous les organismes partenaires et un montant supplémentaire de 29,45 $ a été transféré aux entités partenaires; US 16,95 millions de dollars à l'ONU et US 12,5 millions de dollars à la BID, ce qui porte les transferts cumulatifs de Décembre 15 à 56 millions $ US. 35 millions de dollars reste à être transféré. Ceci sera transféré aux entités partenaires sur leur demande à l'Administrateur et l'approbation des projets par le Comité de Pilotage. Ces nouveaux chiffres seront reflétés dans le rapport semestriel.

23. Le Président a remercié l'Administrateur pour son rapport. Le représentant français a demandé qu'une colonne avec des montants en dollars US soit ajoutée au tableau 1 du rapport fiduciaire. Le représentant espagnol a noté que l'Espagne avait approuvé une contribution de US $ 30 millions au FRH et débourserait une contribution initiale de 13 millions $ US.

24. ***Secrétariat –*** Le représentant du Secrétariat a commencé par faire un rapport sur les contributions additionnelles attendues du Canada, de la France, du Japon, de la Nigéria, la Thaïlande et les États-Unis. Le parlement japonais a approuvé une contribution de US 30 million s de dollars au bénéfice du FRH et une entente avec le fiduciaire est en cours de finalisation. Qatar (US $ 20 millions) et l'Arabie Saoudite se sont également proposés comme des contributeurs potentiels. Le Secrétariat s'est engagé dans plusieurs activités de communication dans la perspective de l'anniversaire de la première année du tremblement de terre. Un atelier avec la radio haïtienne et la presse écrite a eu lieu à Port-au-Prince le 15 novembre afin d'améliorer leur compréhension du FRH. Bien que n'étant pas une obligation expresse, le Secrétariat prépare un rapport semestriel d'activités pour faire le point et montrer le rôle joué par le FRH dans la reconstruction en prévision du premier anniversaire du tremblement de terre. Un concours parmi des élèves pour concevoir le logo, le slogan et le jingle du Fonds est en cours. Le concours est géré par une ONG haïtienne (AfricAmerica). Les inscriptions dans les écoles ont été reçues cette semaine et un jury sera convoqué pour faire la sélection finale la semaine prochaine. Enfin, un concours de photos a eu lieu parmi des photo-journalistes et au niveau des communautés avec des caméras jetables. 100 appareils de photographie jetables ont été distribués dans les villages et les communautés. Toutes les images ont été mis au point cette semaine et le jury se réunirait la semaine prochaine pour sélectionner les gagnants. Les photos de cette compétition seraient utilisées pour illustrer le rapport semestriel. La remise des prix pour la compétition scolaire et le concours de photos aura lieu le 9 janvier.

25. La question a été posée de savoir si le Secrétariat n'avait pas dépassé le budget d'US$ 50.000 alloué aux activités de communication. Le représentant du Secrétariat a confirmé que le budget de US$ 50 000, a couvert ces activités et les autres activités de communication jusqu'au 30 juin 2011.

26. ***Entités Partenaires –*** Chacune des entités partenaires a été invité à fournir une mise à jour sur les progrès accomplis. **BID** - Le représentant de la BID a informé le CP que le Projet de Garantie Partielle de Crédit serait lancée le 16 décembre, à une cérémonie de lancement officiel avec le Gouverneur de la Banque Centrale et les représentants des institutions financières. Le Fonds de Garantie Partielle de Crédit deviendrait alors en vigueur à compter du 15 janvier 2011. **NU** - Les fonds pour le Projet du PNUD de Gestion des Débris ont été reçus récemment par les NU. De nombreuses activités préparatoires ont déjà été entreprises, y compris un accord avec le Ministère des Travaux Publics pour déterminer les zones d'intervention et la méthodologie pour les travaux. Les domaines cibles et un Chef de Projet pour chaque zone ont été identifiés. Une mission technique a été entreprise pour déterminer ce qui pourrait être fait avec les débris recyclés. Des concasseurs avaient été sélectionnés et les contrats pour les équipements lourds ont été en cours de finalisation. Le PNUD est déjà active dans la zone du projet et a déjà investi US$ 500.000, en collaboration avec ONU-Habitat et l'OIT. **WB** - Le représentant de la Banque Mondiale a informé le CP que la Banque Mondiale a approuvé une petite contribution au Programme du Fonds de Garantie Partielle de Crédit. En outre, la Banque Mondiale a entièrement décaissé les US$ 25 millions destinés à l'appui budgétaire. Le représentant de la Banque Mondiale a suggéré qu'une réunion se tienne avec le Premier Ministre pour discuter de l'appui budgétaire supplémentaire.

27. Le représentant français a demandé une mise à jour sur la situation financière en Haïti. En réponse, le représentant du Fonds Monétaire International a fourni une brève mise à jour sur la situation financière en Haïti.

• Budget de l'Exercice Fiscal 2010:

- Chiffre d'affaires s'élevant à environ HTG31.5 milliard de dollars, comparativement à environ HTG35 milliards pour le budget publié avant le séisme.
- Le Revenu a récupéré plus rapidement que prévu après le tremblement de terre en raison des efforts des autorités en vue de relancer rapidement les recettes de l'administration; les bonnes performances de la collection des impôts sur le revenu, grâce à l'activité d'avant le séisme, ainsi que la collecte des impôts sur les biens et services, ce qui reflète une forte activité à la suite de l'augmentation de l'aide internationale et des efforts de reconstruction.
- Les salaires et traitements ont été conformes aux attentes malgré la prime salariale accordée aux employés du secteur public en août (environ HTG1 milliards).
- Les dépenses en biens et services ont également été conformes aux attentes.
- Les transferts et les subventions sont encore élevés, en particulier pour le secteur de l'électricité (environ HTG2.7 milliards). Il convient de noter qu'en plus de ces transferts, le secteur de l'électricité reçoit également le soutien du gouvernement à travers le programme d'investissement public et par des transferts hors budget à partir de ressources Petrocaribe (environ US $ 4 à 5 millions par mois).
- Les dépenses d'investissement ont sensiblement accéléré vers la fin de l'année, pour atteindre environ HTG11.3 milliards. En outre, le gouvernement a dépensé environ HTG3 milliards de ressources Petrocaribe.

- Le déficit en dehors des dons et des projets financés par l'extérieur est estimé à HTG14.2 milliards de dollars (ou 5,4 pour cent du PIB).
- En plus des recettes intérieures, les dépenses publiques a été financées grâce à une solidarité internationale accrue (environ US $ 225 millions en subventions). Le gouvernement a également émis avec succès sur HTG300 de dollars en Bons du Trésor (à échéance de 28 jours).
- Le Gouvernement a considérablement intensifié ses efforts de transparence. En particulier, le site Web du Ministère de l'Economie et des Finances fournit des informations importantes sur les performances de l'administration des recettes et l'exécution des dépenses publiques, y compris le programme d'investissements publics et des projets Petrocaribe.

• Budget de l'Exercice Fiscale 2011:

- Le budget est prêt mais n'est pas encore publié. Il a été envoyé à la Cour des Comptes (CSCCA).
- Le revenu devrait atteindre HTG36 milliards.
- La mise en place des nouvelles mesures d'exemption n'est pas sur la bonne voie. En particulier, des mesures d'exonération portant sur les importations de matériel, les revenus locatifs, et les dons de charité peuvent facilement conduire à la fraude et éroder la base d'imposition. En outre, ces exemptions compliqueront davantage le système fiscal.
- La masse salariale reste stable en pourcentage du PIB (environ HTG17 milliards). Il y aura un ajustement des salaires pour les employés gagnant moins que le minimum vu que leur salaire sera porté au minimum légal.
- Les dépenses en biens et services augmenteront en fonction du PIB nominal (environ HTG8.5 milliards).
- Les transferts seront encore élevés (environ HTG7.5 milliards de dollars), en particulier pour le secteur de l'énergie (environ HTG4 milliards).
- Il est prévu que l'investissement intérieur devrait augmenter de HTG10 milliards de dollars à HTG25 milliards de dollars. Ceci est principalement dû au décaissement accru sur les projets de Petrocaribe (environ HTG10 milliards), et le lancement des projets financés avec des ressources provenant de l'allégement de la dette du FMI (HTG2.7 milliards sur une exonération totale de HTG10.7 milliards).
- Le déficit hors dons et les projets financés par l'extérieur est estimé à HTG25.3 milliards (ou 8,3 pour cent du PIB).
- Les dépenses du gouvernement continueront d'être financées avec le soutien des bailleurs de fonds (135 millions de dollars pour des subventions) et l'émission de Bons du Trésor (HTG4 milliards).
- Le Ministère de l'Economie et des Finances continuera de publier des informations importantes sur les performances des recettes et l'exécution des dépenses publiques.

28. Le Ministre des Finances a exprimé son accord avec la présentation générale du représentant du FMI, laquelle s'aligne sur les discussions ayant eu lieu entre le FMI et le Gouvernement.

Rapport Semestriel du FRH

29. Le représentant du Secrétariat du FRH a fait une présentation brève sur PowerPoint portant sur le rapport semestriel. Il a remercié la BID, les NU, la Banque Mondiale, le Canada, la Norvège, les États-Unis, et l'Administrateur Fiduciaire pour leurs commentaires sur le rapport et la déclaration conjointe des donateurs. Le rapport sert à informer nos clients et autres clients sur le rôle, les ressources et la performance du FRH au cours de ses six premiers mois de fonctionnement. Le rapport est divisé en six chapitres: chapitre 1 et 2 fournissent des informations sur le cadre et la structure du Fonds, le chapitre 3 présente une vue d'ensemble des ressources du FRH, le chapitre 4 détaille le portefeuille et le processus d'approbation des subventions, le chapitre 5 décrit l'administration du Fonds et le chapitre 6 met en évidence les premiers résultats. En plus du rapport, il y aura une brochure. Photos et logos de la compétition scolaire et de photographie seront utilisés pour illustrer le rapport. Le rapport sera finalisé d'ici le 22 décembre et imprimés d'ici la fin de l'année. Une cérémonie de lancement aura lieu et tous les donateurs recevront des copies du rapport. En outre, il y aura distribution ciblée aux médias.

30. Le représentant du Canada a félicité le Secrétariat pour l'idée de publier le rapport et de préparer un document détaillé. Il a noté que le Canada aurait besoin de l'approbation de niveau capital pour la signature de la déclaration conjointe des donateurs. En plus d'un certain nombre de petits commentaires sur le rapport, il mentionne expressément qu'il est important de décrire le défi relevé par le Fonds, à savoir investir les fonds rapidement, mais stratégiquement. Le Fonds ne décaisse pas uniquement les fonds, mais doit s'assurer que les fonds soient bien investis.

31. Le représentant français a noté que le rapport était très intéressant. Il a demandé que les figures 2.1 et 2.2 soient mises à jour pour refléter les discussions qui ont eu lieu depuis Mars, en particulier concernant les critères et le processus de sélection des nouveaux entités partenaires. Il a également noté que le rapport ne mentionne que les frais de l'Organisation des Nations Unies. Comme il ya aussi les frais de la BID et la Banque mondiale, même si aucun n'a été facturés à ce jour, celles-ci doivent être mentionnées. Le tableau 6.1 est clé afin de montrer l'efficacité de ce fonds vis-à-vis d'autres fonds et est le message clé qui devrait être retenu. Le représentant du Secrétariat du FRH a répondu que les commentaires avaient été reçus de l'ONU ainsi qu'en ce qui concerne la présentation des frais et que la préparation et la supervision du barème de coûts devrait également être inclus. Le représentant des États-Unis a déclaré qu'il y avait un peu trop d'information axée sur les processus dans le rapport, bien que cela soit compréhensible pour un premier rapport d'étape. Il a réitéré l'importance du tableau 6.1.

32. Le représentant du Secrétariat du FRH a noté que la signature, le nom et le titre de la personne devant signer la déclaration conjointe de donateurs serait nécessaire aussi rapidement que possible. Par la suite, il a mis proposé à la discussion du CP la question de savoir si les donateurs qui ont officiellement approuvé leur contribution au FRH, mais n'ont pas encore été en mesure de finaliser la signature des accords administratifs et arrangements pourraient avoir leur pavillon inclus dans le rapport. Le Gouvernement du Japon a envoyé un avis officiel d'approbation de la Diète japonaise à leur contribution du FRH et aurait souhaité que leur pavillon à être inclus dans le rapport.

33. Le président a noté que tout donateur qui comprend son pavillon devrait être prêt à finaliser sa contribution au Fonds. Il a suggéré que la période du rapport, soit être allongé de telle sorte que ces bailleurs de fonds pourrait rendre fidèles à leur promesse ou de quitter période du rapport tel quel, auquel cas le rapport devrait souligner le fait que la contribution du donateur est en cours. Il a demandé

les commentaires des membres donateurs du Comité de Pilotage. Le représentant du Canada a demandé quand l'accord signé avec le Japon devait être reçu. Le représentant du Secrétariat du FRH a expliqué que la contribution du Japon avait été approuvée par la Diète, mais qu'ils n'avaient pas encore finalisé leur accord. Il a ajouté que la politique devrait être la même pour tous les donateurs qui ont officiellement confirmé leurs contributions au FRH - Japon (30 millions de dollars), en Lettonie (LVL33, 000), Irlande (1 million d'euros), la Finlande (700 000 euros), Espagne (US $ 30 millions) et le Nigeria (5 millions $ US).

34. Aux fins de déclaration, il a été décidé que deux tables serait inclus montrant i) les bailleurs de fonds, qui ont signé un accord administratif / arrangement, et ii) ceux qui ont officiellement approuvé des contributions, mais qui sont encore en train de finaliser des accords administratifs/arrangements avec l'Administrateur Fiduciaire.

Examen des Requêtes de Financement de la CIRH

35. Le Président propose à l'ordre du jour final, l'examen des demandes de financement reçues de la CIRH. Sur la base des Notes de synthèse et des résumés de projet reçus, les membres votants du CP a approuvé l'annulation de financement pour chacune des trois propositions sur l'ordre du jour. 65 millions de dollars seront mis de côté pour le projet de l'habitation communautaire de Port-au-Prince avec la Banque Mondiale comme l'entité partenaire. 25 millions de dollars serait mis de côté pour le projet de démolition et d'enlèvement de débris avec la machinerie lourde avec les NU en tant qu'entité partenaire, et 2 millions de dollars seront mis de côté pour le projet de renforcement des capacités de gestion des risques avec les NU en tant qu'Entité Partenaire.

36. Le représentant de la Banque Mondiale a ajouté que pour le projet d'Amélioration de Quartier, un document plus détaillé du projet final a été préparé et sera envoyé au Comité de Pilotage dans environ deux semaines. Le Projet de Démolition et d'Enlèvement de débris sera coordonné par le PNUD avec l'OIT, ONU-Habitat et de l'UNOPS, en collaboration avec le Ministère des Travaux Publics. Le document de projet complet sera soumis au CP d'ici la mi-janvier. L'entité partenaire pour le projet de gestion des risques serait les NU et l'OIM serait l'agence d'exécution.

37. En plus des projets sur l'ordre du jour, les Co-Présidents de la CIRH avait approuvé une demande de financement du FRH de 10 millions $ US pour un projet dans le secteur de l'éducation. Les 10 millions de dollars US contribueront à un plus grand projet de la BID estimée à US$ 250 millions qui a déjà été approuvée à la réunion de la CIRH du 6 octobre et qui soutiendra le plan du Ministère de l'Éducation évalué à 4,5 milliards de dollars. Le CP a approuvé la décision de mettre de côté US$ 10 millions demandés pour le projet d'éducation avec la BID pour l'entité partenaire.

38. **DÉCISION**: Le Comité de Pilotage a approuvé sous condition US $ 102 millions de dollars pour quatre projets[2]. Le financement de ces projets sera mis de côté sous réserve de la soumission du

[2] La Reconstruction du Secteur de l'Education (US$10 millions, BID) ; Capacité de Construction pour la Gestion de Risques (US$ 2 millions, NU) ; Démolition et Enlèvement des débris avec la machinerie lourde (US$ 25 millions, NU) ; Projet de Reconstruction d'Habitations Communautaires (US$ 65 millions, BM).

document complet du projet par l'entité partenaire et l'approbation de celle-ci sur a base d'une non-objection dans un délai de cinq jours par le Comité de Pilotage et par la suite par la CIRH.

39. Le représentant des États-Unis a demandé à ce qu'à l'avenir, tous les documents de projet fournis au CP soient rédigés en anglais et en français. Le représentant du Secrétariat du FRH a assuré que cette demande soit transmise à des entités partenaires, mais que le Secrétariat ne pouvait pas assumer la responsabilité de traduire des documents de projet vu que le Secrétariat pourra alors être tenu responsable par les entités partenaires de toute erreur de traduction. Le représentant du FMI a demandé à ce que les paragraphes sont numérotés dans le procès-verbal de cette réunion et ainsi que les autres à venir.

Autres affaires

40. Il est prévu que la prochaine réunion de la CIRH ait lieu au cours du mois de janvier (le 24 janvier environ). La prochaine réunion du Comité de Pilotage aurait donc lieu le jour suivant la réunion de la CIRH, idéalement à Port-au-Prince.

Fin

41. Le Secrétariat du FRH a remercié les membres et observateurs pour leur participation et leur patience durant la réunion et les difficultés de connexion durant la vidéoconférence. Il a spécialement remercié les Nations Unis et le bureau de la Banque Mondiale de Santo Domingo d'avoir permis l'utilisation de leurs bureaux, et Mlle Sarah Mondière pour avoir fait les arrangements nécessaires à Port-au-Prince.

42. Le Président a noté qu'il prendra contact avec le gouvernement du Brésil et les autres donateurs au sujet du problème de financement ciblé. Il a remercié la MINUSTAH et le bureau de la Banque Mondiale de Santo Domingo pour leur hospitalité et a réaffirmé que la prochaine réunion devrait se tenir à Port-au-Prince.

Table: Décision, Responsabilités et Calendrier

Activité	Action	Responsable	Calendrier
Approbation du procès-verbal de la troisième réunion	Publication sur le site web du Fonds	Secrétariat	Immédiate
Mettre des Fonds de côté	Mettre de côté $40 millions pour une éventuelle proposition d'un barrage 4C de l'Artibonite	Administrateur Fiduciaire	Immédiate
Approbation du rapport du Fiduciaire	Publication sur le site web du Fonds	Secrétariat	Immédiate
Approbation des requêtes de financement	Informer les Entités Partenaires de l'approbation des requêtes de financement	Secrétariat	Immédiate
Rapport semestriel	Finaliser et imprimer le Rapport Semestriel	Secrétariat	A la fin du mois de décembre
Preferencing	Assurer le suivi avec les donateurs sur le problème du « preferencing »	Ministre des Finances et Premier Ministre	Le plus tôt que possible

Date de la prochaine réunion du Comité de Pilotage	Se mettre d'accord sur la date de la prochaine réunion du Comité de Pilotage	Tous	Dépendra de la date de la prochaine réunion de la CIRH

ANNEXE 1

Représentants et Observateurs Officiels

Représentants / *Representatives*

Membres votants / *Voting members*

Government d'Haïti *Government of Haiti*	M. Ronald Baudin, Chairperson and Minister of Finance M. Yves-Robert Jean
Brésil / *Brazil*	M. Rubens Gama Dias Filho
Canada	M. David Moloney
Norvège / *Norway*	M. Espen Rikter-Svendsen
Etats-Unis / United States	M. Tom Adams

Entités Partenaires / *Partner Entities*

BID / *IDB*	M. Peter Sollis
ONU / *UN*	M. Nigel Fisher (represented by Jessica Faieta/Nicolas Martin)
Banque Mondiale/ *World Bank*	M. Alexandre Abrantes

Agent Fiscal

Fiduciare/Trustee	Mme. Priya Basu

Observateurs / ***Observers (Official)***

Local Authorities (Maires)	M. Joseph Gontran "Billy" Louis (absent)
Local Authorities (Casecs)	M. Raoul Pierre-Louis (absent)
Diaspora	M. Joseph M.G. Bernadel (absent)
National NGOs	Mme. Carmèle Rose-Anne Auguste (absent)
International NGOs	M. Philippe Bécoulet (represented by Mme. Carolyn Rose-Avila)
Private Sector	M. Reginald Boulos (absent)

ANNEXE 2

Fonds de Reconstruction d'Haïti
Fonds pour le redressement, la reconstruction et le développement d'Haïti

Réunion du Comité de Pilotage 4 / 2010

15 décembre 2010
Port-au-Prince/Santo Domingo
09:00 – 12:00

BROUILLON D'AGENDA

09:00 – 09:10 **Bienvenue par le Président**

09:10 – 09:45 **Remarques par le Représentant de la CIRH**
- Discussion des implications de la nouvelle stratégie de la CIRH sur le FRH
- Discussion sur le financement ciblé

09:45 – 10:00 **Approbation du procès-verbal de la réunion du 7 octobre**

10:00 – 10:30 **Brèves mises à jour**
- Administrateur Fiduciaire
- Secrétariat
- Entités Partenaires (sur l'implémentation des projets)

10:30 – 11:00 **Rapport Semestriel du FRH**
-Présentation du Secrétariat
-Discussion

11:00 – 11:45 **Examen des requêtes de financement de la CIRH**

-Proposition 1: Reconstruction d'Habitations Communautaires

-Proposition 2: Démolition et Enlèvement de Débris

- Proposition 3: Gestion des Risques de Désastres

11:45 – 12:00 **Autres Affaires**

12:00 **Fin et lunch**